

Pour diffusion immédiate  
Le 15 mars 2016

## **Nouvelle loterie plus équitable pour obtenir les licences spéciales de guide**

WHITEHORSE – Le ministre de l'Environnement, M. Wade Istchenko, a annoncé aujourd'hui que lorsque la saison de chasse 2016-2017 ouvrira, le gouvernement du Yukon offrira 125 licences spéciales de guide par l'intermédiaire d'un tirage au sort.

« Le gouvernement du Yukon s'est engagé à promouvoir le mode de vie unique en son genre des Yukonnais en encourageant la pratique de la chasse et l'utilisation durable des ressources fauniques », a déclaré M. Istchenko. « Les modifications apportées, devenues nécessaires en raison de l'intérêt croissant pour les licences spéciales de guide, offriront davantage de possibilités de chasse et permettront la mise en place d'un processus plus équitable pour les chasseurs yukonnais admissibles. »

Cette année, 125 licences, soit 25 de plus que l'an dernier, permettront aux titulaires d'un permis de chasse du Yukon de guider un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada n'ayant pas le statut de résident du territoire. De ce nombre, les chasseurs auront le choix de présenter soit une demande en vue d'obtenir une des 100 licences spéciales de guide permettant de chasser l'orignal et le caribou, soit une demande en vue d'obtenir une des 25 nouvelles licences spéciales de guide pour la chasse au bison. Dans tous les cas, les licences spéciales autoriseront également la chasse à l'ours noir, au coyote et au loup.

Les chasseurs peuvent soumettre leur demande auprès d'un bureau de district d'Environnement Yukon, entre le 1<sup>er</sup> et le 22 avril. Le tirage aura lieu le 29 avril. Environnement Yukon contactera les personnes dont le nom aura été tiré au sort, et leur numéro de licence sera affiché sur la page Web du Ministère.

Autre nouveauté cette année, les chasseurs pourront utiliser un véhicule motorisé pour transporter les carcasses des animaux tués dans la zone de gestion du bison s'étendant sur trois kilomètres entre la rivière Jarvis et Silver City.

On peut trouver dans tous les bureaux de district d'Environnement Yukon et sur son site Web ([www.env.gov.yk.ca/fr/](http://www.env.gov.yk.ca/fr/)) une foire aux questions sur les licences spéciales de guides et des renseignements sur la façon de présenter une demande.

On rappelle aux chasseurs yukonnais que même s'ils sont titulaires d'une licence valide, ils doivent tout de même obtenir une permission écrite d'une Première nation pour chasser sur des terres de catégorie A visées par un règlement.

-30-

### **Pour en savoir plus** : Licence spéciale de guide (en anglais)

Renseignement :

Dan Macdonald  
Communications  
Conseil des ministres  
867-393-6470  
[dan.macdonald@gov.yk.ca](mailto:dan.macdonald@gov.yk.ca)

Eric Clement  
Communications  
Environnement  
867-667-5237  
[eric.clement@gov.yk.ca](mailto:eric.clement@gov.yk.ca)

*Communiqué numéro 16-083*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.